Présidence : Mme Béatrice MATHIEU (Présidente).

Membres : Mme Sandra RENON (CTRA). MM. Erick ARCHAT, Gilles BEAUQUESNE (Représentant la CRA en Commission de Discipline), Michel LALARDIE, Jean-Claude PUYALT, Séverin RAGER (CTRA), Christian SIONNEAU, Jean Louis RIDEAU, David WAILLIEZ (Représentant des Arbitres au Comité Directeur).

Invités : Frédéric CANO (CTA), Jean-Luc BERTAUD (Observations), Pierre LANZERAY (Désignations), Jordan RICHE.

Excusés : Mme Nathalie LUCAS, MM. Stéphane BASQ (Représentant du CD auprès de la CRA), Yohan CIVRAC (Représentant la CRA en Commission Régionale d'Appel), Patrick FRUGIER (Représentant la Commission Technique en CRA).

1-: Approbation du PV n°1 du 06 août 2018 :

- Le Procès-verbal de la réunion de CRA du 06 août 2018 est approuvé par l'ensemble des présents.

2- Courriers divers :

- Ligue :
  - Courrier validant la composition de la CRA pour la saison 2018/2019.
  - Rappel concernant la validité des PV de Commissions. Pris note.
  - Notification des différentes décisions de la Commission Régionale d'Appel.
- Arbitres :
  - Alexandra FAUGUET : Courriel faisant part de son souhait de reprendre l'arbitrage la saison prochaine. Dans l'attente de réception de son dossier complet.
  - Thomas DEMARLE : Courriel informant de sa mobilité professionnelle en Occitanie. La CRA le remercie pour son investissement et lui souhaite bonne continuation dans sa nouvelle Ligue.
  - Fédérico ARCE : Courrier + CV d'un arbitre argentin qui s'installe sur le territoire de la Ligue. Après l'obtention de sa licence, sur proposition de sa CDA, cet arbitre sera vu en de début de saison pour définir sa catégorie d'affectation. De plus, la CRA l'invitera à l'une de ses prochaines réunions pour une prise de contact.
  - Pierre-Henri DUPUY : Demande de réintégration en R3 suite à erreur de la CRA. Cette erreur n'aura aucune incidence sur la carrière de l'intéressé car ses observations ne lui permettaient pas de bénéficier d'une promotion. Accord de la CRA pour une réintégration R3.
  - Clément SCHUTZ : Interrogation sur la délivrance de sa nouvelle licence.
  - Saad ZAIDY : Informe la CRA de son absence aux tests physiques prévus le 18 septembre 2018 dans la CDA 64. D'autres dates lui seront proposées dans le 40 et le 33.
  - Nicolas LAMARE : Questions relatives au Dossier Médical. Transmis à la Commission Médicale.
  - Olivier BALAS : Courriel informant de sa mobilité vers la Ligue Occitanie pour suivre ses études. La CRA le remercie et lui souhaite bonne chance dans sa nouvelle Ligue.
  - Matthieu NICOLLE : Souhaite connaitre les modalités pour obtenir une année sabbatique. Se rapprocher du Règlement Intérieur de la CRA.
  - Thomas DEMARLE : Courriel faisant part de sa mobilité géographique vers la Ligue d'Occitanie. La CRA le remercie pour ses années passées en LFNA.

- Bastien MIOSSEC : : Courriel faisant part de sa mobilité géographique vers la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes. La CRA lui souhaite bonne chance dans sa nouvelle Ligue.
- Sébastien LEYMARIE : Courriel faisant part de mettre fin à sa carrière ddans l'arbitrage. La CRA le remercie pour les services rendus à l'arbitrage régional.
- Mickael MARTINEZ : Courriel concernant sa catégorie d'appartenance. La double licence étant acceptée cette saison à titre expérimental, M. MARTINEZ est réintégré Arbitre R3.
- Quentin IBANEZ : Souhait de prendre une année sabbatique. Il appartient à l'arbitre d'être licencié et autorisé médicalement pour demander à bénéficiedr d'une année sabbatique. Sa demnde est ensuite transmise à la Commission du Statut de l'Arbitrage pour décision.
- Cyprien PEYRAUD : Courriel faisant part de sa mobilité géographique vers la Ligue d'Occitanie. La CRA le remercie pour ses années passées en LFNA.

- DTA :
  - Tableau récapitulant la moyenne maximale d'indemnisation par rencontre concernant les compétitions pour lesquelles des arbitres de Ligue sont désignés.
  - Demande à la CRA de 3 arbitres Futsal réservistes. Valmir CAKA, Vincent CARON et Alexandre PASQUIER ont été retenus.
  - Envoi d'un calendrier des stages JAF nécessitant la saisie d'une indisponibilité par les arbitres dans Foot2000.
- CRA :
  - Demande faite à la Commission Régionale des Statuts et Règlements pour une modification d'un article relatif aux exclusions temporaires.
  - Demande au Comité de Direction de modifier la liste des Observateurs pour la saison 2018/2019.
  - Envoi à la DTA du calendrier des stages régionaux des JAF et Candidats JAF.
- Clubs :
  - FC NERAC : Interrogation du club sur le championnat U18 R1 qui serait arbitré par 3 Officiels la saison prochaine. La circulaire CRA relative aux désignations à venir fixera les conditions de désignation des catégories ligues. La CRA désignera l'arbitre central, les CDA auront délégation de désignation pour les assistants.
- Divers :
  - CRA Normandie : Envoi du dossier de Clément SCHUTZ, arbitre R3 qui rejoint notre Ligue dans le District 33.
  - CRA Occitanie : Demande libération des fiches arbitres Foot2000 d'Oliver BALAS et Clément GHAZOUANI suite mobilité géographique.

3- Composition de la CRA Saison 2018 / 2019 :

- Suite à plusieurs modifications, présentation de la CRA pour la saison 2018/209 :
  - Démission de Philippe JEANNE : La CRA le remercie pour son investissement en tant qu'arbitre en activité.
  - Proposition d'intégrer Cédric DOS SANTOS dans la CRA en qualité d'arbitre en activité.
  - Nathalie LUCAS rejoint la CRA en tant que personne n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage.
  - Le Représentant de la DTA au sein de notre CRA sera Claude TELLENE. Il sera invité à nos prochaines réunions.
  - Gilles BEAUQUESNE sera le représentant de la CRA au sein de la Commission Régionale de Discipline.

- Yohann CIVRAC sera le représentant de la CRA au sein de la Commission Régionale d'Appel.

4- Groupes d'Arbitres / Répartition des Observateurs :

- Retour sur la situation de Kader ZITOUNI :
  Suite au PV n°3 du 24 juillet 2018 de la CFA, ce dernier va intégrer le groupe « Arbitre Régional Elite ».
- Groupe Elite :
  - Le Groupe Elite sera composé de 15 arbitres + 2 arbitres féminines (Andréa ARCHAT - Maïka VANDERSTICHEL) hors quota.
  - Désignation de deux arbitres R1 réservistes : Thibaut HERVIEUX et Nicolas SEGUIN qui seront désignés dès lors que les arbitres du groupe Elite ne seront pas disponibles ou désignés par la FFF.
- Groupe Promotionnel (PROMO FFF) :
  - Sera composé de 9 Arbitres Régional Elite, 4 Régional 1 et 10 Régional 2.
  - Le référent des ARE sera Julian GRELOT.
  - Les ARE seront observés sur l'ensemble des rencontres N3 en fonction des disponibilités CRA.
  - Le référent des Promotionnels (R1 + R2) sera Jordan RICHE.
  - Les R1 et R2 promotionnels seront observés sur 4 rencontres.
  - Le groupe d'Observateurs sera composé de 18 personnes qui pourront être amenés à observer plusieurs fois le même arbitre au cours de la saison.
- Elite non Promotionnels :
  - Ces arbitres seront observés sur 4 rencontres par le panel d'observateurs « Elite ».
  - L'observateur référent dont la note sera prépondérante en cas d'ex-aequo sera Julian GRELOT.
- Régional 1 :
  - Répartition des arbitres R1 en 2 groupes découpés géographiquement .
  - Repêchage des 10èmes de chaque groupe R1 de la saison 2017/2018 (Khaled AL CHARIF – R1 U31 / Olivier HUGUET – R1 +31) pour arriver au niveau cible.
  - 3 observations notées par arbitre par un panel de 6 Observateurs.
  - Un Observateur référent dans chaque groupe dont la note sera prépondérante en cas d'ex-aequo. A ce titre, il verra l'ensemble des arbitres de son groupe.
- Régional 2 :
  - Répartition des arbitres R2 en 3 groupes découpés géographiquement.
  - 3 observations notées par arbitre par un panel de 5 Observateurs.
  - Un Observateur référent dans chaque groupe dont la note sera prépondérante en cas d'ex-aequo. A ce titre, il verra l'ensemble des arbitres de son groupe.
- Régional 3 :
  - Répartition des arbitres R3 en 8 groupes.
  - 2 groupes selon le critère d'âge (- 27 ans) découpés géographiquement.
  - 6 groupes (+ 27 ans) avec un découpage géographique.
  - 3 observations notées par arbitre par un panel de 5 Observateurs.

- Un Observateur référent dans chaque groupe dont la note sera prépondérante en cas d'ex-aequo. A ce titre, il verra l'ensemble des arbitres de son groupe.

- Futsal :
  - Répartition des arbitres en 2 catégories (R1 et R2).
  - Observés par un panel d'Observateurs dont le référent sera Karim AMEJAL.
- Observateurs :
  - Suite à plusieurs modifications de groupe et démission d'observateurs, la CRA a revu la composition des différents groupes d'arbitres et des observateurs associés.
  - La répartition finale sera mise en ligne sur le site de la LFNA.

5- Point sur les Désignations / Observations :

- Il est rappelé que les deux premiers tours de la Coupe de France seront délégués aux différentes CDA.
- Pour le 3ème tour, désignation des Centraux par la CRA et des Assistants par les CDA.
- A partir du 4ème tour, désignation intégrale par la CRA.
- Les Désignations Futsal seront effectuées par la section Désignations Seniors.
- Le principe du barème des matchs amicaux (50 € pour le Centre et 25 € pour les Assistants exclusifs de toute autre indemnité) est maintenue. Les notes de frais sont disponibles dans la documentation Arbitrage de la saison 2017/2018. Il appartient aux Clubs de régler directement les arbitres.
- Distance maximale autorisée :
  - National 3 : Illimité avec un remboursement fédéral de 800 kms A/R par la FFF
  - R1 : Illimité
  - R2 : 250 kms
  - R3 : 200 kms
  - Arbitres-Assistants : 150 kms
- La CRA va travailler sur la rédaction d'une nouvelle Circulaire pour la saison 2018/2019.
- La section Jeunes va se réunir afin d'anticiper sur les désignations des JAR. Dans un premier temps, les Désignations seront assurées par la section Désignations Seniors.
- Jean-Luc BERTAUD informe la CRA que les observations vont reprendre très prochainement sur le même principe que la saison précédente.

6- Retour sur le stage Elite des 11 et 12 août 2018 :

- Remerciements au Club des COQS ROUGES pour le prêt de ses installations, à Christian COMBARET et David WAILLIEZ pour leur présence.
- Déception de la CRA de ne pas avoir la totalité du groupe Elite à ce rassemblement.
- Un arbitre ayant fait part de son absence que très tardivement sera reçu par la CRA pour explications et sanction administrative éventuelle.

3- Questions diverses :

- Tests physiques :

- Confirmation de la mise en place des tests physiques en collaboration avec les CDA.
- Nécessité de définir un calendrier rapidement afin d'organiser les séances.
- Consultation DOODLE à mettre en œuvre (Jordan RICHE).
- Accord de la CRA pour une communication individualisée dans MyFFF.

- Coupe de France :
  - Communication à effectuer auprès des arbitres sur la décision prise par le COMEX de la FFF, validé lors de sa réunion du 19 juillet 2018.
  - Le texte qui entre en vigueur dès le début de la saison 2018/2019 est le suivant : « En cas de prolongation, un remplacement supplémentaire peut être effectué (indépendamment du fait que l'équipe ait ou non déjà effectué tous les remplacements autorisés) ».
  - Un courrier sera adressé aux Présidents de CDA et une communication sera effectuée sur le MyFFF des arbitres.
- Projet JAD :
  - Projet à l'attention des JAD en cours de finalisation par Séverin RAGER. Sera présenté à la CRA à l'occasion d'une prochaine réunion.
- Promos FFF :
  - Présentation d'un document par Séverin RAGER du projet de préparation des Candidats FFF 2019. Celui-ci sera présenté aux arbitres éligibles aux candidatures FFF à l'occasion du stage PROMO FFF d'octobre et fera l'objet d'une circulaire CRA.
- Calendrier CRA :
  - Le calendrier CRA sera intégré au calendrier général de la Ligue.
  - Présentation du calendrier annuel de la CRA :
    - <u>Chaque mardi matin</u> :
      - Permanence au Haillan (Christian, Jean-Claude et Pierre) axée sur les désignations.
    - <u>Réunions mensuelles CRA en présentiel</u> :
      - 20/08/2018
      - 17/09/2018
      - 15/10/2018
      - 19/11/2018
      - 17/12/2018
      - 21/01/2019
      - 18/02/2019
      - 18/03/2019
      - 15/04/2019
      - 20/05/2019
      - Ces réunions feront l'objet d'un Ordre du Jour et seront consacrées aux dossiers thèmes importants. En fonction des dossiers traités, la CRA invitera les personnes concernées.
    - <u>Réunions plénières (CRA + Présidents de CDA + ETRA)</u> :
      - 20/10/2018
      - 23/02/2019
      - 25/05/2019

- Ces réunions feront l'objet d'un ordre du jour et serviront de support à la déclinaison de la politique régionale de l'arbitrage et au traitement des dossiers importants.

- La mise en place de ce calendrier permettra à chacun de prendre ses dispositions en matière de disponibilité.
- La CRA s'autorise également la possibilité d'organiser des réunions exceptionnelles en fonction de l'urgence de certains dossiers.

- Frais de déplacement formation :
  - Suite à la demande d'un membre de l'ETRA de bénéficier d'indemnités kilométriques pour se rendre à une formation organisée par l'IR2F, la CRA donne un avis défavorable. Demande classée sans suite.
- Plans d'actions CTRA/CTA :
  - La CRA revient sur la présentation faite par les CTRA/CTA à l'occasion de la dernière réunion.
  - Elle confirme son accord pour que Séverin RAGER intègre le groupe de préparation des candidats à la promotion FFF.
  - Souhait de la CRA d'être représentée aux réunions des CTRA/CTA lorsque les sujets concernent la CRA.

Aucune autre question n'étant soulevée à l'issue de l'ordre du jour, la séance est levée à 17H30.

Prochaines réunions :
- CRA le 17/09/18 à Puymoyen
- CRA le 19/10/18 (lieu non déterminé)
- CRA plénière : 20/10/18 (lieu non déterminé)

La Présidente,
Béatrice MATHIEU

Le Secrétaire,
Christian SIONNEAU

Procès-Verbal validé le 4 octobre 2018, par Le Secrétaire Général adjoint, Pierre Massé, par délégation du Secrétaire Général